

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mercredi 13 novembre 2019, à 18 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Mariane Cullen	-	Conseillère/Maire suppléante
	Marc Boudreau	-	Conseiller
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Brian Cormier	-	Conseiller
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Greffière
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Philippe Vachon	-	Gérant du terrain de golf et de l'aréne

Absence : Aucune

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 31.

2. **Constatation du quorum**

La greffière constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Marc Boudreau

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Pédiatrie sociale**

Le Centre de pédiatrie sociale Sud-Est est à la recherche d'un emplacement permanent afin de continuer à répondre aux besoins de la population. Quelques options d'acquisition de bâtiments ont été discutées afin de trouver un endroit qui

P19 – 11 – 167

répondrait adéquatement aux exigences de l'organisme. Il est suggéré de communiquer avec Dre Deschênes et son équipe afin de déterminer les besoins prioritaires.

La directive est donnée à l'administration de continuer à étudier les options disponibles afin de trouver un endroit adéquat. Le dossier sera évalué lors d'une prochaine réunion.

6. **Rationalisation des parcs**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Mariane Cullen

Que le conseil accepte de faire la réparation et le nettoyage nécessaire au Parc de Lourdes, soit les réparations nécessaires à la toiture du gazebo, le nettoyage nécessaire du terrain et de reprendre l'entretien du gazon.

Sur la question, les membres du conseil et l'administration discutent des diverses options possibles pour le Parc de Lourdes.

La proposition est retirée par le proposeur et l'appuyeur avant qu'un vote ne soit fait.

P19 – 11 – 168

Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Gilberte Nowlan

Que le conseil autorise l'administration de communiquer avec le diocèse afin de déterminer leur intérêt de vendre ou de louer au Village de Memramcook les propriétés qu'occupent le Parc de Lourdes et le Parc de Pré-d'en-Haut ou de déterminer leur intérêt de créer un partenariat avec la municipalité pour l'entretien de ces terrains. De plus, le conseil accepte que l'administration entreprenne les démarches nécessaires afin de rénover la toiture délabrée du gazebo situé au Parc de Lourdes. **Adoptée à l'unanimité.**

Suite aux communications avec le diocèse, le dossier du Parc de Lourdes sera rapporté au conseil afin de déterminer l'engagement de la municipalité pour l'entretien de ce terrain.

La directive est donnée à l'administration de poursuivre telles que le prévoient les résolutions adoptées en 2015 concernant les autres parcs situés dans la municipalité.

7. **Nomination du vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019**

P19 – 11 – 169

Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Gilberte Nowlan

Que le conseil accepte que la firme L. Bourque & Associates P.C. inc. soit nommée auditrice pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019 selon l'article 71(1) du chapitre 18 de la *Loi sur la gouvernance locale*. **Adoptée à l'unanimité.**

P19 – 11 – 170

8. **Taux et frais 2020 – terrain de golf****Proposé par Gilberte Nowlan****Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte les taux tels qu'ils sont proposés par l'administration pour la saison de golf 2020 avec les modifications proposées, soit que le taux des membres juniors reste à 250 \$ et que ce taux inclut gratuitement le programme junior (le taux du programme junior pour les non-membres restera tel que proposé par l'administration), que le taux des tournois reflète tout groupe ayant plus de 20 joueurs et que les Super spéciaux ne s'appliquent pas aux groupes ayant plus de 20 joueurs. **Adoptée à l'unanimité.**

P19 – 11 – 171

9. **Taux de location de glace****Proposé par Mariane Cullen****Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que le conseil accepte les taux de location de glace suivants pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 :

Taux de jour	125 \$
Taux jeunesse*	130 \$
Taux régulier	200 \$
Taux réduit	165 \$

* Le taux jeunesse de 130 \$ s'applique aux associations et groupes jeunesse à l'exception du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Adoptée (6 pour, 1 contre – Michel Gaudet).

10. **Prévisions budgétaires 2019 du fonds de fonctionnement général**

La directrice générale/directrice des finances présente le rapport et donne des explications. Les données du rapport sont estimatives en date du 31 décembre 2019. Les membres du conseil posent quelques questions.

11. **Prévisions budgétaires 2019 du terrain de golf**

La directrice générale/directrice des finances présente le rapport et donne des explications. Les données du rapport sont estimatives en date du 31 décembre 2019. Les membres du conseil posent quelques questions.

12. **Prévisions budgétaires 2019 du fonds de fonctionnement eau et égouts**

La directrice générale/directrice des finances présente le rapport et donne des explications. Les données du rapport sont estimatives en date du 31 décembre 2019. Les membres du conseil posent quelques questions.

- P19 – 11 – 172
13. **Contrat de collecte des ordures 2020**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil accepte d'aller en appels d'offres immédiatement pour la collecte des ordures débutant le 29 février 2020 pour une période de 3 ans avec la possibilité de 2 années additionnelles. **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 11 – 173
14. **Première lecture (par son titre) de l'arrêté no 46 *Arrêté procédural et code de déontologie du conseil municipal du Village de Memramcook***
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil accepte la première lecture (par son titre) de l'arrêté concernant l'arrêté procédural et code de déontologie du conseil municipal du Village de Memramcook (no 46). **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 11 – 174
15. **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté no 46 *Arrêté procédural et code de déontologie du conseil municipal du Village de Memramcook***
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil accepte la deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté concernant l'arrêté procédural et code de déontologie du conseil municipal du Village de Memramcook (no 46). **Adoptée à l'unanimité.**
- P19 – 11 – 175
16. **Institut de Memramcook**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte qu'un maximum de 12 822,50 \$ soit dépensé envers le futur projet potentiel de l'Institut, soit 10 000 \$ (résolution P19-09-138) et 2 822,50 \$ en ajout. **Adoptée à l'unanimité.**
17. **Traitement annuel des membres du conseil**
Le dossier sera reporté à une prochaine réunion.
- P19 – 11 – 176
18. **Coût de la vie du personnel**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil accepte que les échelles salariales en vigueur de tous les employés augmentent de 2,5 % pour l'année 2020, en raison du coût de la vie. **Adoptée à l'unanimité.**
19. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion est prévue le lundi 18 novembre 2019, à 19 h. (réunion ordinaire)

P19 - 11 - 177

20. **Levée de la réunion**

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé de Marc Boudreau

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 23.

Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet

Maire



Monique Bourque

Directrice générale/Greffière

(préparé par Chantal Cormier)